

Formation tarification des nouveaux arrivants du secteur des personnes âgées

La formation s'adressera aux nouveaux arrivants qui occupent les postes d'assistants de tarification. Au bénéfice de ces derniers, l'objectif principal sera de leur permettre d'être entièrement autonome concernant la contextualisation et l'application de la réglementation aux ESMS correspondant à leurs portefeuilles respectifs avec les différents statuts existants. En parallèle, ils devront être capables de comprendre et de mettre en œuvre la tarification

Durée: heures (4.00 jours)

Profils des apprenants

Prérequis

- Etre nouveaux arrivants sur un poste d'assistant de tarification

Accessibilité et délais d'accès

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Cadres juridiques nationaux: cadre juridique, régulation et relation avec les autorités
- La réglementation budgétaire, tarifaire et comptable en M22: comprendre la M22 et son articulation avec la tarification
- La tarification des budgets et la fixation des tarifs ESSMS PA: revoir les règles de fonctionnement de la tarification
- CPOM : règles et enjeux: connaître les fondements réglementaires du CPOM, savoir appréhender un établissement dans l'ensemble de ses dimensions, comprendre la complexité d'une vision Siège
- EPRD – ERRD spécificité des PA en CPOM: connaître les spécificités du secteur
- Analyse financière ESSMS: - fixer les points clés dans la gestion financière d'un ESMS et estimer la situation financière d'un EHPAD, ses enjeux et ses capacités - identifier les coûts stratégiques et procéder à une analyse financière à un niveau inférieur à l'analyse globale

Contenu de la formation

- Séquence introductive : Présentation et cadrage
 - Introduction du cabinet, présentation des stagiaires du programme et des objectifs de la formation
 - Introduction participative de la formation autour de la séquence: discussion sur le contexte, les acteurs...
 - Evaluation des agents et premiers échanges techniques sur les grandes questions
- Cadres juridiques nationaux
 - Règles juridiques, obligations légales
 - Modalités selon les ESSMS (appel à projet, extension 30%...)
 - Enjeux de l'autorisation
 - Qualité et évaluation : Modalités et attendus
 - Articulation avec la tarification
 - Articles du code essentiels

- Focus PA
- La réglementation budgétaire, tarifaire et comptable en M22
 - Règles comptables
 - Outils et cadre
 - Traitements spécifiques : réserves, affectation du résultat etc.
 - Focus structures PA : différences entre EHPAD, résidence autonomie, accueil de jour, USLD etc
 - Cas pratique : analyse d'un compte M22
- La tarification des budgets et la fixation des tarifs ESSMS PA
 - Calendrier de tarification, normal et après CPOM
 - Règles de transmission, contestation, modification
 - Procédure contradictoire détaillée
 - Contenu des arrêtés
 - Zoom sur des enjeux forts : Réserves, prix de journée, rejets de dépenses, affectation
- CPOM : règles et enjeux
 - Introduction participative : travail avec les services tarification et qualité autour de la question « Quels sont les objectifs d'un CPOM ? ». En effet, avant de débiter la formation il est primordial que les acteurs partagent une vision communes sur les apports et l'intérêt d'un CPOM (cohérence stratégique, incitation sur le moyen terme, économie de travaux administratifs)
 - Contexte des CPOM: retour historique sur les générations de CPOM, législation actuelle et en cours, compréhension des évolutions récentes (intégrant les dernières évolutions à jour, notamment le CPOM unique)
 - Lecture de CPOM : présentation concrète de différents CPOM selon leur génération et selon leur secteur
 - Présentation d'un établissement avant et après CPOM
 - Savoir poser la cohérence entre les priorités départementales et les objectifs du CPOM ; le positionnement des établissements dans l'offre de service
 - Fondements en droit communautaire : comprendre l'inspiration SSIG du CPOM et de la loi HPST.
- EPRD – ERD spécificité des PA en CPOM
 - Présentation des spécificités du ternaire et des réformes (convergences, CPOM...)
 - Présentation de l'architecture de l'EPRD : CRPP, CRPA, tableau de passage, PGFP (et lien avec le PPI), tableau de financement : Les annexes
 - Comprendre le passage de l'ancien cadre CASF à l'EPRD : financier, calendrier de tarification et processus de validation, tarification à la ressource, fin des sections tarifaires
 - Analyser et approuver un EPRD
 - Articulation avec le CPOM
- Analyse financière ESSMS: Approches générales de de la gestion financière d'un EHPAD
 - Introduction participative : par petit groupe, exposer les objectifs de la gestion financière d'un ESMS
 - Présentation des objectifs, modalités et étapes de la gestion d'un EHPAD : objectifs, conclusions et ratios clés
 - Approche pratique de l'analyse financière d'un EHPAD : par petit groupe, présenter la situation financière d'un ESMS
 - Présentation de la méthodologie d'une lecture bilancielle : les informations clés dans un bilan
 - Présentation et utilisation des ratios clés de l'analyse financière : BFR, FRNG, capacité d'autofinancement et de désendettement, etc.
 - Construction et analyse d'un PPE d'un EHPAD
 - Exemple d'analyse financière à partir d'un cas concret d'un EHPAD
- Analyse financière ESSMS: Analyse des coûts d'un EHPAD
 - Coûts unitaires : Analyser la situation d'un EHPAD à l'aune d'une analyse de coûts : objectifs, coût clés et méthode de calcul
 - Comptabilité analytique : identifier, calculer et contrôler une comptabilité analytique d'un EHPAD (gestion de plusieurs services/activités)
 - Analyse et maîtrise des coûts : analyser les coûts calculés et agir sur ces coûts
 - Articulation coût / tarification
- Séquence conclusive
 - Retour sur les points abordés
 - Traitement de questions supplémentaires non évoquées
 - Approfondissement de points non suffisamment acquis
 - Echange sur des exemples supplémentaires
 - Diffusion du questionnaire de satisfaction

SPQR

33 rue François Garcin

69003 LYON

Email : service.formation@spqr-conseil.fr

Tel : +33472642660



Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Pierre-Vincent GUERET, Fondateur et associé

Loïc BRAGARD, Associé et formateur

Théo COURSDON, consultant et formateur

Arthur FOULSHAM, consultant et formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Vidéoprojecteur
- paperboard
- Travaux individuels et par groupe

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de satisfaction